

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action

5-1

L'aménagement de La Base 217

<p>OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES</p>	<p>Mettre en œuvre un projet de reconversion de l'ancien site militaire de l'ex Base aérienne 217, de développement économique, social et écologique au profit de l'ensemble des habitants de l'Agglomération.</p>
<p>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Le projet d'aménagement de La Base 217 se développe autour d'une double vocation : la reconquête de l'emploi avec l'objectif de créer 10 000 emplois sur site d'une part, et construire un territoire innovant en transition économique, sociale et écologique d'autre part.</p> <p>Dans ce cadre, Cœur d'Essonne Agglomération a créé et mandaté la « SPL Air 217 » pour conduire les réflexions préalables et cadrer l'aménagement du site par la constitution d'un Plan Guide d'aménagement.</p> <p>Après la signature du Contrat de redynamisation de site de défense en mars 2012 (CRSD), l'Agglomération a acquis, en décembre 2015, 300 des 750 hectares du site.</p> <p>La Base 217 est aujourd'hui devenue le lieu d'accueil de plusieurs entreprises permettant de compenser en quelques années seulement les 2 000 emplois civils et militaires supprimés par la fermeture de l'ancienne base aérienne.</p> <p>Elle est également devenue le lieu de développement de filières innovantes sur l'agro-écologie, l'évènementiel, le drone civil, les mobilités électriques et le cinéma.</p> <p>Opportunité foncière unique dans le sud francilien, elle est un moteur de développement pour créer de la richesse économique - source d'emplois pour les habitants et ressource fiscale pour la collectivité - mais aussi un espace de vie au profit des habitants de Cœur d'Essonne Agglomération et de la région Île-de-France dans son ensemble.</p> <p>Elle est incluse à ce titre, avec Teratec, dans le Contrat d'intérêt national (CIN) de la Porte Sud du Grand Paris.</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	<p>Poursuivre l'aménagement des secteurs déjà programmés dans un objectif de création d'emplois, d'accueil des filières innovantes, de développement de l'agriculture biologique et de création d'une offre culturelle et sportive. La poursuite de l'aménagement dans les prochaines années des secteurs déjà engagés doit permettre d'amplifier la dynamique économique initiée et construire un modèle d'aménagement exemplaire, cohérent et ouvert à tous.</p> <p>Définir un modèle de développement pour les secteurs d'aménagement à venir innovant et exemplaire, en privilégiant les filières cohérentes au regard du projet déjà développé (alimentation, recherche cluster, économie sociale et solidaire, culturel, ...) et les acteurs qui contribuent et entrent en synergie avec le projet global de reconversion.</p>

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action

5-1 (suite)

L'aménagement de La Base 217

<p>DESCRIPTIF DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser la viabilisation et la commercialisation des zones de développements économiques denses en emplois : accompagner la mise en œuvre du secteur e-commerce (Amazon) avec le recrutement de 1 000 CDI et préparer la mise en œuvre du second bâtiment, développement de la zone d'activité en extension de la Tremblaine pour accueillir les entreprises industrielles et de logistique industrielle : East Balt Bakeries et ImmoStef, Bollig und Kemper, etc. • Compléter les pôles d'accueil des entreprises innovantes : création du bâtiment dédié à l'accueil des drones et du cluster Drone Paris Région et accompagnement au développement de la société XYT sur la mobilité électrique • Poursuivre le développement de la zone événementielle sur les anciennes pistes dédiées aux festivals, à la culture et au sport avec le char à voile • Accompagner le développement du « Backlot », site de décors en extérieur pour l'industrie du cinéma • Mettre en œuvre la ferme biologique de 75 ha, avec le lancement d'une première phase de 55 ha, • Mettre en œuvre le Plan Guide (V2) pour développer une réflexion particulière sur les secteurs de développement à venir franges Ouest, village urbain et Carré Nord afin : <ul style="list-style-type: none"> - De structurer et d'optimiser l'occupation de l'espace avec les entreprises déjà en place. - D'affiner et de rendre cohérente l'implantation de nouvelles activités. - De proposer un modèle d'aménagement qui se tourne résolument vers la préservation, la sanctuarisation de certains espaces de La Base 217 et la mise en œuvre d'une trame écologique, paysagère et agricole • Poursuivre le plan de mobilités et des accès, en partenariat avec l'État, le Département, la Région et les intercommunalités voisines • Poursuivre la mise en œuvre des continuités écologiques du site • Rechercher de nouveaux opérateurs en privilégiant les filières cohérentes au regard du projet déjà développé • Définir un plan de communication et de valorisation du site • Développer une offre de service à destination des entreprises et des habitants
<p>RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)</p>	<p>Présidence.</p>
<p>RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)</p>	<p>Direction générale / Direction du projet Base.</p>
<p>PARTENAIRES ASSOCIÉS</p>	<p>SPL Air 217, État, Département, Région, intercommunalités voisines, partenaires économiques et associatifs, SORGEM, etc.</p>